



TRIBUNAL JUDICIAIRE
A l'attention de Monsieur le Président
du Tribunal Judiciaire
10, rue de l'Hotel Dieu
BP 10516
74203 THONON LES BAINS CEDEX

GUG - Palais de Justice

26 AVR. 2022

74200 THONON-les-BAINS

Réf JC/641941
SEQUOIA Bât. A1A - A1B - A1C
710, rue du Léman
74140 CHENS-SUR-LEMAN

ORPI EURIMO MESSERY 04 50 94 75 10

OBJET : DEMANDE DE DÉSIGNATION JUDICIAIRE D'UN SYNDIC

MESSERY, le 26 avril 2022

Monsieur le Président,

La dernière assemblée générale du syndicat des copropriétaires sus mentionné, n'a pas permis le renouvellement de notre contrat, ni la désignation d'un nouveau syndic et à ce jour, nous ne détenons plus mandat du syndicat.

Dans l'impossibilité de gérer ledit syndicat, nous sollicitons la désignation judiciaire d'un syndic conformément aux textes suivants: (L. n° 65-557, 10 juill. 1965, art. 17)(D. n° 67-223, 17 mars 1967, art. 46).

Nous vous communiquons les quatre derniers procès-verbaux d'assemblée générale ainsi qu'un état général des comptes du syndicat :

- Liasse comptable du 01/07/21 au 26/04/22 (balance, grand livre et journaux)
- situation des comptes bancaires du syndicat (compte courant + livret)
- budget en cours (ordinaire + travaux)
- état des dépenses en cours

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement ou démarches complémentaires.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.